

Image not found or type unknown



Envoi des déclarations de revenu

Fiche pratique publié le **09/04/2014**, vu **966 fois**, Auteur : [Franck DEMAILLY- Fiscalité](#)

Envoi des déclarations de revenus

Les déclarations de revenus sont en cours d'envoi.

En parallèle, la Direction générale des Finances publiques annonce la mise en ligne d'un dossier d'information sur la déclaration des revenus 2014.

En version papier la date limite pour déposer votre déclaration de revenus est fixé au 20 mai 2014.

Sur internet, la période fiscale commencera au 16 avril 2014 et pour certains départements le délai ira jusqu'au 10 juin 2014.